

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 3 juin 2024, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble sis au 208, boulevard Montréal-Toronto, sur le lot portant le numéro 6 564 212 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

 Permettre l'installation d'un réservoir d'essence dans la cour arrière d'un bâtiment commercial, et ce, bien que l'article 4.1.2 du Règlement de zonage numéro 2710 ne prévoie pas de réservoir à essence dans la liste des constructions, ouvrages et aménagements permis dans les cours arrière et latérales.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 13 mai 2024.

Fredy Enrique Alzate Posada Secrétaire d'arrondissement Arrondissement de Lachine